

## Journée portes ouvertes « Alzheimer »

Vendredi 22 septembre 2017

Pavillon Hubert Perrier (Hôpital d'Aix-les-Bains), de 14 h à 18h

Aix-les-Bains, le 15 septembre 2017

A l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer du 21 septembre, le site aixois du centre hospitalier Métropole Savoie ouvre les portes de son accueil de jour « Hubert Perrier », qui accueille les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés.

Site d'Aix-les-Bains



## PORTES OUVERTES ALZHEIMER PAVILLON HUBERT PERRIER

à l'occasion de  
la journée mondiale Alzheimer  
Vendredi 22 septembre 2017  
entre 14h et 18h - en libre accès




PAVILLON H. PERRIER - OUVERT A TOUS

Venez découvrir la filière complète de prise en charge de patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Vous visiterez l'accueil de jour Hubert Perrier qui propose un accompagnement individualisé aux malades et un soutien aux familles. Toute l'équipe vous donne rendez-vous !



RDV dans les locaux de l'accueil de jour  
Pavillon Hubert Perrier - RDC  
Centre hospitalier d'Aix-les-Bains



 L'équipe de l'accueil de jour profitera de cette journée pour souffler sa 12<sup>ème</sup> bougie !

CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE - BP 31125 - 73011 CHAMBERY  
Communication - JPO accueil de jour Alzheimer - septembre 2017

## Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer ?

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative cérébrale, lentement évolutive, incurable, à début souvent insidieux, altérant progressivement les capacités cognitives, l'autonomie.

C'est la cause la plus fréquente de démence chez la personne âgée. Des lésions vasculaires peuvent être associées aux lésions dégénératives. Il existe également d'autres démences dégénératives plus rares : démence frontale, démence fronto-temporale, démence parkinsonienne...

## Quelques chiffres

- Maladie rare avant 65 ans (2% des cas surviennent avant cet âge). Après 65 ans, la fréquence de la maladie s'élève à 2 à 4 % de la population générale, augmentant rapidement pour atteindre 15 % à 80 ans.
- 900 000 personnes sont atteintes de la maladie d'Alzheimer en France, soit l'équivalent de la population de Marseille (Chiffres 2014 – INSERM)
- Projection pour 2020 : 1,3 millions de personnes, compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie.
- Les femmes sont plus exposées à cette maladie : sur 25 malades, 10 sont des hommes et 15 des femmes. Mais cette différence pourrait être liée aux écarts d'espérance de vie.
- 1 malade sur 2 ignore qu'il est atteint de la maladie d'Alzheimer

## Comment se fait le diagnostic ?

Le diagnostic de maladie d'Alzheimer est porté par les gériatres(ou neurologues ou psychiatres) lors d'une consultation mémoire.

Il repose sur :

- La clinique
- Les tests neuropsychologiques,
- L'imagerie (scanner cérébral ou surtout IRM)
- Le bilan biologique

Tous ces examens apportent un faisceau d'arguments indirects

## Existe-t-il un traitement contre cette maladie ?

Actuellement, aucun traitement ne permet de guérir de cette maladie, les traitements médicamenteux possibles comportent des comprimés ou des patchs, qui apportent une substance chimique déficitaire dans le cerveau de patients ;

Des prises en charge psychologiques, psycho-comportementales, ergothérapeutiques apportent un soutien au patient et une amélioration également de certaines capacités dans le quotidien.

Le soutien aux aidants est important également dans la prise en charge globale du patient

## Quelles sont les pistes de recherche ?

Les avancées de la recherche concernent l'analyse du liquide céphalo-rachidien, les examens fonctionnels du cerveau (Pet scan, DAT scan), l'identification des marqueurs de la maladie dans le sang et l'analyse du génome.

## Comment évolue la maladie ?

Chaque patient atteint de la maladie d'Alzheimer a un profil évolutif propre : les troubles mnésiques antérogrades (mémoire des faits récents) sont le plus souvent les premiers à émerger, et ils vont se compléter plus ou moins vite par des troubles phasiques (troubles de la parole), praxiques (troubles du geste et de son adaptation à son environnement), gnosiques (troubles de la connaissance de l'environnement) et troubles de l'orientation dans le temps et dans l'espace).

La durée de l'évolution est variable. Les troubles du comportement (apathie ou au contraire agitation, déambulation incessante) peuvent apparaître et ils peuvent être la traduction d'un problème organique que le patient est incapable d'exprimer, ou la traduction d'un état émotionnel (angoisse, dépression..). Il faut essayer de prévenir ces troubles du comportement ou les atténuer en repérant un éventuel facteur déclenchant. La prescription de psychotropes est parfois nécessaire.

## Comment sont pris en charge les malades ?

- Le patient relève d'une prise en charge en affection longue durée pour les examens, les traitements.
- Des préconisations et mise en place d'aides vont être proposées par les gériatres en lien avec la famille, le médecin traitant et le réseau d'aides à domicile (infirmière pour la prise des médicaments, portage des repas..).
- Lorsque l'autonomie du patient diminue (à partir de GIR4<sup>1</sup>) un dossier de demande d'aide est envoyé au Conseil Général : dossier APA (allocation personnalisée d'autonomie).
- Le patient peut également bénéficier de séances d'orthophonie, de soutien psychologique, de séjours de vacances en compagnie du conjoint (Association Alzheimer France), d'hébergements de répit.
- Souvent, le patient devient incapable de gérer lui-même ses revenus, de faire ses déclarations d'impôts, il est conseillé aux familles, lorsque c'est possible d'avoir des procurations, à défaut parfois une mise sous protection juridique (habilitation familiale, curatelle, tutelle) est nécessaire.

---

<sup>1</sup> Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Le GIR d'une personne est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

## Le soutien de l'aidant

La maladie d'Alzheimer, en altérant l'autonomie du malade, va entraîner souvent une inquiétude, une vigilance épuisante chez le conjoint, l'aidant principal, qui a besoin d'être aidé. Il existe pour cela des associations (France Alzheimer) qui expliquent la maladie à l'aidant, il existe également des entretiens psychologiques, des cafés des aidants.

Les hospitalisations de répit et les hébergements temporaires permettent également à l'aidant d'être soulagé de la charge quotidienne. Les aides professionnelles à domicile sont là pour étayer ce maintien à domicile.

## Ce que propose l'hôpital d'Aix-les-Bains pour la prise en charge du patient atteint d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée :

- **La consultation mémoire** assurée par 6 gériatres : prise de rdv au secrétariat de gériatrie
- **L'Accueil de jour** : accueille 8 personnes chaque jour, une à trois fois par semaine, en demi-journée ou journée complète.  
La file active est d'une trentaine de personnes. L'accueilli est pris en charge en fonction de ses capacités cognitives, de ses centres d'intérêt et est orienté dans des ateliers spécifiques menés par l'ergothérapeute, la psychologue, la psychomotricienne. Le fil conducteur de ces ateliers est la valorisation des capacités restantes, le bien-être de l'accueilli.  
L'accueil de jour apporte également un moment de repos aux familles en prenant la personne en charge et leur offre un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils et d'accompagnement.
- **Une hospitalisation de répit** de 20 jours par an peut être proposée au Pavillon le Revard pour des patients ayant encore des capacités de déambulation et dont les troubles cognitifs entraînent un risque de fugue. Ce pavillon est sécurisé.
- Pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer non déambulants, une hospitalisation de répit peut être également organisée au 3<sup>ème</sup> étage du Pavillon Françon, dans le service de Soins de Suite (SSR) polyvalent.
- **Un hébergement en EHPAD** : si le patient est déambulant, il sera orienté préférentiellement sur des secteurs sécurisés : 1<sup>er</sup> étage du Pavillon Brachet, Pavillon Le Revard, ou secteur de psycho-gériatrie (Le Cantou) de Bois Lamartine à Tresserve.
- Si le patient n'est pas déambulant et a gardé une autonomie suffisante (patients Gir 3 et Gir 4), il pourra être accueilli dans les autres EHPAD du Centre Hospitalier : Pavillon Françon, EHPAD Pignal à Brison Saint Innocent, Bois Lamartine à Tresserve.

## Les liens de l'hôpital d'Aix-les-Bains avec les structures extérieures :

- Des patients accueillis à l'Accueil de jour de l'hôpital pourront être secondairement accueillis par l'Accueil de jour des Jardins de Marlioz, et /ou à l'accueil de jour de l'association Savoie Alzheimer .
- L'EHPAD La Corolle accueille des patients atteints de maladie d'Alzheimer,
- Des liens sont également établis avec les orthophonistes de ville et certains psychomotriciens et psychologues de ville.

- Le travail en réseau avec le CCAS<sup>2</sup>, le SIAD<sup>3</sup>, les référentes APA est très régulier, indispensable, pour articuler une prise en charge la meilleure possible en ville. L'Équipe Mobile Spécialisée travaille également régulièrement sur prescription médicale des gériatres pour appréhender les problématiques du patient à domicile, et être un relais vers des aides à domicile pérennes.
- L'unité cognitivo-comportementale de l'hôpital de Chambéry accueille parfois certains patients aixois (adaptation des traitements et des prises en charge)

### **Quelles sont les problématiques concernant la prise en charge du patient atteint d'une maladie d'Alzheimer ?**

- Les troubles du comportement (essentiellement déambulation, errance en dehors du domicile, agressivité pour la prise en soins....) rendent rapidement le maintien à domicile problématique, entraînent un épuisement de l'aidant, des capacités des équipes de professionnels à domicile, une mise en danger du patient. Ces troubles du comportement deviennent une cause d'entrée en EHPAD.
- Le maintien à domicile, s'il requiert des aides nombreuses au fil de la journée et de la nuit, devient rapidement coûteux dépassant les capacités financières de la famille, (malgré les aides du conseil général) d'où également entrée en EHPAD.
- Le coût des EHPAD est variable, en fonction de la géographie, du caractère privé ou public, les listes d'attente en particulier dans le secteur public sont souvent longues avec des délais d'entrée importants et il n'est pas toujours facile, (c'est parfois douloureux) pour les familles, de choisir le moment opportun pour une entrée en EHPAD.

**Contact presse** : Suzanne Meyer, responsable de la communication – Mission communication

[suzanne.meyer@ch-metropole-savoie.fr](mailto:suzanne.meyer@ch-metropole-savoie.fr) / 04 79 96 59 98

---

<sup>222</sup> CCAS : Centre communal d'action sociale

<sup>3</sup> SIAD : soins infirmiers à domicile

## A propos de l'accueil de jour Hubert Perrier

### Ses objectifs :

#### Pour les personnes accueillies

- Améliorer la qualité de vie, malgré le contexte pathologique, aider le malade dans ses difficultés comportementales, relationnelles et ses aptitudes pratiques, proposer des échanges et des activités adaptées permettant à chacun de rompre l'isolement et de restaurer le lien social.
- Maintenir l'autonomie en s'appuyant sur l'entretien des capacités restantes par des activités à visée socio thérapeutique et une vie relationnelle plus riche. Veiller à la bonne prise en charge de la personne à domicile en se coordonnant avec la filière médico-sociale et les professionnels intervenants à domicile, ainsi qu'avec les familles.
- Préparer une éventuelle entrée en institution.

#### Pour les familles

- Apporter un moment de repos aux familles en prenant le malade en charge ;
- Fournir un lieu d'écoute, d'échanges, de conseils et d'accompagnement des familles. Aider dans le choix du maintien à domicile de la personne âgée ou de l'accueil en établissement. Le service est spécialisé dans la prise en charge des maladies neurologiques en phases aiguës et chroniques (AVC, sclérose en plaques et autres pathologies neurologiques). Il participe aux réseaux pluridisciplinaires régionaux et est intégré dans les filières de soins.

### Trois types d'accueil

- Demi-journée,
- Demi-journée avec repas,
- Journée entière avec repas.

Accueil une à 3 fois par semaine.

Horaires d'ouverture : de 9 h à 17 h du lundi au vendredi

### Critères d'admission

#### Critères médicaux

- présenter une pathologie neurodégénérative (maladie d'Alzheimer ou apparentée) ou vasculaire,
- être autonome dans la prise des repas (ou aide minime),
- être continent (ou incontinence légère, occasionnelle, gérée par le ou la patient(e)),
- être autonome à la marche.

La personne accueillie ne doit pas présenter de troubles du comportement importants, notamment l'agressivité, pouvant mettre en danger la personne elle-même, les autres personnes accueillies, le personnel ou entraver le travail de groupe.

*Critères d'âges* : + de 60 ans sauf dérogation.

*Critères géographiques* : Aix-les-Bains et communes limitrophes.

### Demande d'admission

- Consultation hospitalière « mémoire »,
- Validation d'une période d'essai

**Le centre hospitalier Métropole Savoie est issu de la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2015 des CH d'Aix-les-Bains et de Chambéry.**

Etablissement de référence pour le territoire Savoie / secteur de Belley, il offre une prise en charge globale et adaptée de l'urgence 24h/24 pour l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales. Son plateau technique de pointe permet les actions diagnostiques et thérapeutiques sur place. Il intègre également le seul service de réanimation adulte du territoire.

Le pôle Mère-Enfant comprend une maternité de niveau 3, incluant un service de réanimation néonatale, afin de répondre aux besoins des 13 maternités du territoire.

Quelques chiffres (2016) : 4 600 professionnels, dont 500 médecins – 1 874 lits et places.

Activité annuelle : 470 000 consultations et actes externes – 123 000 entrées – 3 200 accouchements – 85 000 passages aux urgences adultes, pédiatriques et gynécologiques.